

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

18 juin 2020

Cérémonie de l'Appel du 18 Juin

Jeudi 18 juin 2020, le Président de la République, Emmanuel Macron a commémoré l'Appel du 18 Juin 1940 au Mont Valérien, en présence du Premier ministre, Edouard Philippe, de la ministre des Armées, Florence Parly et de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq. Cette journée de commémoration s'inscrit dans le cadre du triple anniversaire de « L'année de Gaulle », célébrant à la fois le 130^e anniversaire de la naissance du général, le 80^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin et le 50^e anniversaire de sa mort.



« Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique, ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes, ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. »

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

Général de Gaulle, 18 juin 1940

La cérémonie a été marquée par la diffusion d'un enregistrement du texte de l'Appel, prononcé il y a 80 ans par le général de Gaulle, alors réfugié à Londres. Le chœur de l'armée française était également présent et a entonné l'hymne national ainsi que le *Chant des partisans*. Enfin, de manière inédite, la Patrouille de France a survolé le mémorial du Mont Valérien en compagnie des *Red Arrows*, son homologue britannique.



Appel du 18 Juin - Quand l'esprit de la République française trouvait refuge à Londres, [retrouvez l'article ici](#)

Webserie « Comme en 40 » épisode 5 : l'Appel du 18 Juin



Jeudi 18 juin, découvrez l'épisode 5 de la websérie commémorant le 80^e anniversaire des combats de l'année 1940. Au programme de cet épisode, apprenez dans quel contexte l'Appel du 18 Juin a été lancé par un général, alors, inconnu, réfugié à Londres.

[L'épisode 5](#)
[Tous les épisodes précédents](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Réunion ministérielle de la Coalition pour le Sahel

Vendredi 12 juin, Florence Parly a participé à une visioconférence avec les ministres de la défense des pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), et des représentants des organisations internationales et institutions impliqués dans la Coalition. Cette réunion avait pour objectif de faire un point de situation et un bilan des actions menées depuis le sommet de Pau qui s'est tenu en janvier dernier.



Florence Parly a, par ailleurs, rappelé que « dans la zone des trois frontières, des coups durs ont été portés contre les terroristes. Les armées locales reprennent le contrôle. Avec la mise en place de l'état-major conjoint, le G5 poursuit sa montée en puissance, obtient des résultats ».

Elle a également souligné que les Britanniques avaient annoncé le prolongement du déploiement de leurs trois hélicoptères Chinook, « des atouts extrêmement précieux pour nos opérations ».

La Suède a, quant à elle, annoncé sa participation à la Task force (TF) Takuba. L'Italie, enfin, confirme de son côté son souhait de rejoindre la TF.

La prochaine étape sera le sommet de Nouakchott, début juillet, en présence des chefs d'État concernés, pour un nouveau point sur les avancées de la Coalition.

Déplacement de la ministre sur les lieux de l'incendie du SNA Perle

Samedi 13 juin, Florence Parly s'est rendue sur la base navale de Toulon suite à l'incendie du Sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Perle*. La veille, un incendie s'était déclaré en fin de matinée en zone avant du sous-marin qui se trouvait en cale sèche pour rénovation depuis le 13 janvier 2020. Après plus de 14 heures d'une lutte qui a mobilisé une centaine de pompiers et plus de 150 personnes en soutien, l'incendie a été éteint samedi 13 juin à 00h50.



Après s'être rendue en zone Missiessy en présence, entre autres, de l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine nationale et du vice-amiral d'escadre Laurent Isnard, préfet maritime de la Méditerranée, la ministre des Armées a tenu une conférence de presse. Dans son allocution à la presse, elle a d'abord salué l'engagement des soldats du feu, pompiers et marins-pompiers, ainsi que des nombreux sous-marinières ayant lutté contre l'incendie. Elle a ensuite rappelé que la cause du sinistre demeurait pour l'heure inconnue alors que plusieurs interventions techniques étaient en cours, mais qu'une enquête judiciaire et des enquêtes techniques avaient été lancées et l'inspection générale des armées saisie. Sur le plan environnemental, Florence Parly a assuré qu'aucun risque n'était à craindre et que tout au long de l'incendie « des mesures ont été prises dans la zone arrière pour protéger le compartiment du réacteur nucléaire ». Parallèlement, la préfecture du Var a fait réaliser des mesures de pollution atmosphérique et de radioactivité par des experts indépendants « qui n'ont pas relevé d'anomalie ».

[Le communiqué de presse](#)

Le système d'armes du SNLE *Le Téméraire* / M51 validé en conditions opérationnelles

Florence Parly, ministre des Armées, exprime sa grande satisfaction après le succès, le 12 juin 2020, du lancement d'un missile balistique stratégique M51 par le Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Le Téméraire* depuis la baie d'Audierne (Finistère).

Elle adresse ses très vives félicitations à l'ensemble des femmes et des hommes du ministère des Armées, du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et des entreprises qui ont œuvré à sa réussite.

Le missile a été suivi tout au long de sa phase de vol par les radars. La zone de retombées se situe en Atlantique Nord à plusieurs centaines de kilomètres de toute côte. Cet essai a été effectué sans charge nucléaire et dans le strict respect des engagements internationaux de la France. Ce tir valide la capacité opérationnelle du système d'arme global du SNLE *Le Téméraire* et démontre à nouveau l'excellence de la haute technologie que les industries françaises mettent en œuvre dans ce domaine.

Le missile M51 équipe dorénavant tous les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins en service.

[Le communiqué de presse](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Le ministère des Armées soutient un projet de tissu capable de réduire la propagation du virus COVID-19

Florence Parly, ministre des Armées, salue le soutien de la Direction générale de l'armement (DGA) et de l'Agence de l'innovation de défense (AID) au développement d'une toile composite innovante. Dotée de propriétés antivirales, elle permet de réduire la propagation du virus COVID-19. Présentée au ministère des Armées dans le cadre de son appel à projets innovants contre le COVID-19, cette technologie est portée par le groupe Serge Ferrari* en partenariat avec le laboratoire indépendant VIRHEALTH**. Ce projet a reçu un financement de 115 992 € pour effectuer des essais, lancés mi-mai, sur des souches du COVID-19.

Le groupe Serge Ferrari a mis au point un revêtement à base de particules d'argent possédant des propriétés virucides déjà démontrées et pouvant être intégrées à plusieurs types de tissu. Les premières applications possibles de cette nouvelle toile composite sont nombreuses : toiles de tente pour les hôpitaux de campagne, matelas nettoyables, combinaisons de protection individuelle, protection de poignées de portes, etc.



Grâce au laboratoire partenaire VIRHEALTH, des essais sur une souche du coronavirus (HCoV-229E) ont été menés à la mi-mai. Près de 99 % de la charge virale du virus a été réduite après une heure de contact. En accordant un financement de ce projet, le ministère des Armées entend vérifier les effets antiviraux de ces tissus contre le COVID-19. Les rapports d'analyse et d'essais du laboratoire VIRHEALTH seront transférés au centre d'expertise DGA Maîtrise NRBC afin d'évaluer cette technologie et de mener des essais sur d'autres souches.

L'utilisation de cette technologie pour des applications militaires et civiles permettra d'endiguer la contamination via les matériaux. Le projet se terminera fin juin avec la fourniture des rapports d'essais et d'un premier échantillon.

*Le groupe Serge Ferrari, ETI française du Nord Isère, conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites, souples et éco responsables, de haute technicité. Fin 2019, Serge Ferrari affiche un chiffre d'affaires consolidé de 189 M€. La société Serge Ferrari Group, cotée sur Euronext Paris, compte 830 collaborateurs.

**VIRHEALTH est un laboratoire situé à Lyon, dont l'expertise est reconnue notamment pour tester l'efficacité de désinfectants en milieu médical ou agroalimentaire. Il propose des essais standardisés ou à caractère innovant pour déterminer les activités virucides et microbicides de désinfectants/antiseptiques.

[Le communiqué de presse](#)

Livraison des premiers Systèmes de mini-drones de reconnaissance à l'armée de Terre

Florence Parly, ministre des Armées, salue la réception des trois premiers Systèmes de mini-drones de reconnaissance (SMDR) par la Direction générale de l'armement (DGA). Livrés à l'armée de Terre, ces premiers SMDR renforceront sensiblement ses capacités de détection, de reconnaissance et d'identification au plus près de la zone de contact. Conformément à la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, 10 autres doivent être livrés d'ici fin 2020.

À l'issue d'opérations de vérification menées sur le site d'Elancourt de Thales et sur le site de DGA Techniques terrestres, la DGA vient d'autoriser la livraison par Thales à l'armée de Terre des trois premiers SMDR.



Destinés à assurer des missions de détection, de reconnaissance et d'identification, ils succèdent au système Drone de renseignement au contact (DRAC) en service depuis 2008. Livrés à la Section technique de l'armée de Terre (STAT) pour être expérimentés par des opérationnels, ils pourront être déployés en opération d'ici la fin de l'année 2020. Ils seront mis en œuvre par les sections mini-drones des batteries d'acquisition et de surveillance des régiments d'artillerie et par le 61^e Régiment d'artillerie (61^e RA).

La LPM 2019-2025 prévoit la livraison de 10 autres systèmes de mini-drones de reconnaissance avant fin 2020. L'armée de Terre disposera d'ici à 2021 d'un parc de 35 systèmes qui bénéficieront d'un soutien en termes de formation, logistique et maintenance pendant 10 ans.

Le communiqué de presse

Le ministère des Armées réceptionne 100 nouveaux véhicules tactiques 4x4 (VT4)

La Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné et a livré à l'armée de Terre le 3^e lot de 100 véhicules tactiques 4x4 (VT4) au standard 2, le 11 juin, portant à 300 le nombre de VT4 livrés en 2020. Florence Parly, ministre des Armées, salue ces livraisons : « *les VT4 traduisent le renouvellement des équipements de nos armées, et en particulier de l'armée de Terre. Polyvalents et modernes, les VT4 vont progressivement remplacer les véhicules P4, qui datent des années 1980.* »

Il s'agit du premier lot livré depuis la reprise, courant avril, des activités de production sur le site Arquus de Saint-Nazaire. Malgré les perturbations créées par la pandémie, le travail mené par les équipes de la DGA avec les industriels, dans le respect des règles sanitaires, permet de continuer la livraison des équipements attendus par les forces. Ainsi, le Service de la qualité (SQ) de la DGA avait pu procéder fin mars 2020 aux opérations de vérification sur deux lots de 100 véhicules, en s'adaptant aux contraintes de la crise sanitaire pour assurer la poursuite de ses missions.

Le standard 2 offre de nombreuses nouvelles fonctionnalités s'ajoutant à celles du standard 1, qui lui permettent notamment d'intégrer des systèmes d'information et de communication et d'être projeté sur des théâtres d'opérations. Il est également conçu pour être aérotransportable, afin de lui conférer une dimension de mobilité tactique supplémentaire.

La LPM 2019-2025 met l'accent sur le renouvellement des moyens militaires au sein des forces. Pour le programme VLTP, elle prévoit un parc de 4 380 véhicules VT4, dont 3 980 pour l'armée de Terre, le reste étant destiné à l'armée de l'Air, la Marine nationale, le Service des essences des armées et le Service interarmées des munitions. À ce jour, 1 300 véhicules ont été livrés tous standards confondus.



Le VT4 remplace le véhicule léger tout terrain P4. Véhicule de commandement et de liaison léger et polyvalent, non blindé, conçu pour embarquer 5 soldats ou 4 combattants équipés du système FELIN, il permet d'assurer le déplacement rapide des militaires sur tous les types de terrain, sur le territoire national – notamment pour des interventions urgentes dans le cadre des missions de sécurisation de l'opération Sentinelle – et sur les théâtres d'opérations extérieures stabilisés.

Le communiqué de presse

ARMÉE DE TERRE

La promotion « Compagnons de la Libération » reçoit la fourragère de l'ordre de la Libération

Mercredi 17 juin, la ministre des Armées a remis, à l'Hôtel national des Invalides, en présence du général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de Terre, la fourragère de l'ordre de la Libération à la promotion « Compagnons de la Libération » de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr.

En raison de la situation sanitaire actuelle et dans le souci de respecter les mesures de distanciation, seuls 15 élèves-officiers étaient symboliquement présents. Le reste de la promotion (178 élèves-officiers dont 23 élèves-officiers étrangers) recevra la fourragère verte et noire le 24 juin, lors d'une seconde prise d'armes, à Coëtquidan.

En baptisant leur promotion « Compagnons de la Libération », les élèves-officiers du 2^e bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr puisent leur identité, non pas dans l'histoire d'un parrain unique, mais dans celle de 1 038 héros, des mondes civil et militaire, auxquels ils souhaitent rendre hommage.

Créée en 1996 par le Président de la République, Jacques Chirac, la fourragère aux couleurs de l'ordre de la Libération vise à perpétuer le souvenir des épisodes glorieux des régiments ayant participé à la libération de la France. Elle se compose d'un cordon rond partiellement natté à trois brins, terminé par un nœud en ferret. Noire et verte, elle comporte également une miniature de la décoration de l'ordre des Compagnons.

La remise de cette fourragère à un bataillon de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr constitue une grande première dans l'histoire de l'école. En l'attribuant aux élèves-officiers à titre exceptionnel et pour une durée d'un an, Florence Parly leur confie des valeurs qu'ils auront à cœur d'incarner et de transmettre tout au long de leur vie.



[Le discours de la ministre](#)

ARMÉE DE L'AIR

La Cyberdéfense au cœur de l'armée de l'Air

L'École de l'air et l'École centrale de Marseille, en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et le Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER) proposent, à partir de septembre 2020, une formation post-master de haut niveau (bac +6) dédiée aux problématiques de cybersécurité avec une dominante sur les systèmes complexes pour la défense et l'industrie.

La cybersécurité est aujourd'hui un réel enjeu pour notre société et pour l'armée de l'Air qui dispose d'un module de sensibilisation en ligne pour tous ses aviateurs. Ce master a pour objectif de former des chefs d'équipe spécialistes du cyber, militaires comme civils. La formation portera particulièrement sur les questions de sécurité numérique et sur l'expertise en matière de systèmes complexes, tant dans la technique qu'au niveau réglementaire et organisationnel.

Outre la participation de nombreux enseignants-chercheurs des deux écoles, la particularité de cette formation sera d'apporter le savoir-faire militaire dans le domaine, mais également des activités de mises en situation comme les projets industriels tutorés, des visites de site ou des conférences et témoignages de référents en la matière.

Alliée à l'excellence académique des écoles, l'armée de l'Air apportera un haut niveau d'expertise opérationnelle aux étudiants aux côtés du CEA et du COMCYBER. La maîtrise de l'espace cyber est indispensable au bon déroulement des opérations aériennes, terrestres et maritimes. Ce master permettra donc de fournir aux armées une ressource qualifiée et compétente.

Par ailleurs, les experts cyber de l'armée de l'Air participent régulièrement à des exercices afin de développer leur capacité opérationnelle.



L'exercice de lutte informatique défensive franco-britannique *Cyber Crunch*, organisé par l'Escadron des systèmes d'information opérationnels et de cyberdéfense (ESIOC), est programmé le 9 juillet prochain. Cet exercice, qui se déroulera en ligne, opposera les cyber-combattants de l'armée de l'Air (ESIOC et COMCYBER) et de la *Royal Air Force* britannique (*591th Signal Unit*). Il permettra aux deux équipes d'opérer ensemble, depuis leur base respective. Deux jeunes lauréats de l'édition précédente participeront également à ce nouveau défi. Le vainqueur se verra décerner le trophée *Cyber Crunch*.

MARINE NATIONALE

En route vers les premières capacités opérationnelles de l'Atlantique 2 Standard 6

Le détachement ATL2 du Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale (CEPA/10S) a réalisé plusieurs semaines d'intenses activités d'entraînements et de qualifications au départ de son lieu d'affectation sur la Base d'aéronautique navale Lann-Bihoué.

Enchaînant les vols de luttés anti-sous-marines, antinavires et aéroterrestres, les entraînements ont permis de poursuivre l'évaluation des nouveaux capteurs et de former et qualifier plusieurs équipages sur le nouveau standard 6. Cette forte activité s'est clôturée début juin par le tir, avec succès, et à seulement deux jours d'intervalle, d'une bombe GBU12 en auto-illumination et d'un missile AIR-MER de combat AM39 Exocet.

Après le tir de validation de la torpille MU90 réalisé fin 2019, ces deux derniers tirs effectués par l'équipage d'expérimentation du détachement permettent de finaliser la campagne armements de l'évaluation opérationnelle et de franchir de nouveaux jalons importants pour les capacités opérationnelles de l'Atlantique 2 Standard 6.



[En savoir plus sur l'Atlantique 2 standard 6](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)

Barkhane :
opérations dans le Gourma malien

le général Facon, commandant la force Barkhane, rencontre le président nigérien Issoufou lors d'un comité de suivi du sommet de Pau



combinaison des efforts entre la force Barkhane et la Force conjointe (FC) du G5 Sahel dispositif d'adaptation au COVID-19 de la Base aérienne projetée (BAP) de Niamey



Chammal : situation militaire du théâtre et activité de la force



Méditerranée : le groupe Jeanne d'Arc et l'*Aconit* en soutien associé à IRINI et *Sea Guardian*



OTAN - enhanced Air Policing : les chasseurs français volent avec les bombardiers américains et les chasseurs britanniques



Territoire national - Opération Résilience : l'équipage B de *L'Astrolabe* reprend la barre dans l'opération Résilience



Atlantique Nord : la frégate *Aquitaine* achève un cycle de coopération opérationnelle avec la marine norvégienne



Forces françaises en Polynésie française : évacuation sanitaire à Raivavae pour la Casa de l'ET82 « Maine »



Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - emapresse@gmail.com



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteurs en chef : CC Marie-Christine Berthellet

Rédacteurs : Ninon Aiguesvives, Caroline Azzuro, Brendan Gaillard, CNE Gaëlle Rothureau,

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.defense.gouv.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

